

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux et le dix-huit octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Mesdames GRONCHI Karine, LEAL Séverine, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PLAUCHE Régis, SCOTTI Patrick, THOMAS Frédéric

Absents excusés : Mesdames JULIEN Valérie, MAZIERE Audrey, Messieurs PIZOIRD Vincent, PLAUCHE Jonathan

Convocation et affichage : 11/10/2022

Secrétaire de séance : Monsieur SCOTTI Patrick

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 7

### **Objet : TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES ET TERRAINS COMMUNAUX**

Monsieur le Maire informe que de nombreux travaux de débroussaillage, d'élagage, de mise au gabarit routier et d'abattage sont nécessaires sur des voies et terrains communaux.

Un devis détaillé a été établi par la société MAURIN Paysage pour un montant global de 5200 € HT (6240 € TTC). Les travaux à réaliser se décomposeraient de la manière suivante :

1. Devant la mairie : 600 € HT
2. Parking de la mairie : 600 € HT
3. Chemin des Rouines : 400 € HT
4. Chemin des Clots : 400 € HT
5. Chemin de la Grande Bastide : 800 € HT
6. Route départementale 946 (côté droit) : 800 € HT
7. Route du collet : 400 € HT
8. Chemin de l'église : 1200 € HT

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à délibérer sur cette affaire.

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Retient les travaux 1, 2, 5, 6 et 7 décrits ci-dessus, pour un montant total de 3200 € HT ;**
- **Autorise Monsieur le Maire a signé le bon pour accord pour les travaux 1, 2, 5, 6 et 7.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

BEVONS le 20 octobre 2022,

Le Maire,

**Marc HUSER**



Le secrétaire  
SCOTTI Patrick

